



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupe Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles
N° Entreprise : 473841139

GEPL – CHALLENGE HAUTEUR 90 CM - 2022

Généralités

Le challenge a pour objectif de récompenser les cavaliers qui auront obtenu les meilleurs résultats tout au long de la saison dans des épreuves 90 cm organisées lors des concours C3 A ou B repris au calendrier annuel GEPL/ORV.

Participation : - Le cavalier peut participer avec plusieurs montures dans chaque épreuve, dans les limites réglementaires.

- Le cavalier doit participer à **minimum 20% (arrondis à l'unité supérieure) +1** des épreuves 90 cm C3, et ce dans au moins 5 concours organisés par des clubs affiliés au GEPL différents pour que ses résultats soient comptabilisés.

- Le cavalier est exclu des challenges :

1. S'il totalise un nombre de participations à des épreuves de la hauteur directement supérieure équivalent à celui requis pour être intégré au challenge de cette hauteur.
2. S'il participe lors de la saison en cours à des épreuves de hauteur supérieure à 100cm ou intitulée « Scolaires » C2 ou plus.

Epreuves : Le type d'épreuve est laissé au choix de l'organisateur, dans les limites réglementaires.

Tout cavalier répondant aux critères d'inscription peut y participer, qu'il soit qualifiable pour les challenges ou non.

Répartition des points :

- Le meilleur résultat du cavalier dans l'épreuve est le seul comptabilisé.

- Les points sont attribués au cavalier de la façon suivante : 1^{er} = 50, 2^{ème} = 48, 3^{ème} = 47, ... 49^{ème} et suivants = 1, Eliminés ou Abandons = 0.

- Dans les 3 épreuves du championnat de cette hauteur, les points seront doublés.

- Le cavalier ayant remporté le plus grand nombre de points remporte le challenge.

- Remarque : en cas d'égalité à n'importe quelle place du challenge, le cavalier ayant obtenu le plus grand nombre de premières places dans ces épreuves est classé avant les autres ex-aequo, et ainsi de suite en fonction du plus grand nombre de deuxièmes, troisièmes, quatrièmes, ... places.

Prix : - En fin de saison, lors de la soirée de gala du GEPL, les 15 premiers cavaliers classés des challenges recevront des prix en espèces et/ou lots distribués par les sponsors.

- Pour qu'un challenge existe, il faut au minimum 5 participants. Ces participants doivent avoir terminé (sans élimination) au moins 50% de leurs épreuves qualificatives.

Sélection : - La CTO privilégiera les classements des challenges comme base de toute sélection.



GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.

Groupe Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles
N° Entreprise : 473841139

Challenge 90 cm Poneys

Participation : - Le challenge 90 cm Poneys est ouvert à tout cavalier détenteur d'une licence J03 ou J08 ou assimilée, de choix GEPL ou ORV, estampillée du sceau d'un cercle membre du GEPL ou de l'ORV, montant un PONEY toisé et immatriculé à la FRBSE.

- Un même cavalier ne peut être reprise que dans un seul challenge Poneys.

Sélection : - Les 10 premiers cavaliers GEPL en ordre de classement du challenge 90 cm P seront qualifiés avec un maximum de 3 poneys par cavalier pour la finale du Trophée des Manèges organisée par le GEPL.